

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-20	5.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU 6 MAI 2024**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-20	5.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 MAI 2024
-------	--

SM

Chers collègues,

La séance n°34 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 6 mai dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. APPROUVER** le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 mai 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Vice-Président,



Bruno ASSELOT
Bruno ASSELOT

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-21	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION
DU RESULTAT – BUDGET GENERAL CCAS**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-21	7.1	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET GENERAL CCAS
--------------	---

Chers Collègues,

Conformément à l'article L.2121-31 du CGCT, il vous est proposé d'arrêter le compte de l'exercice précédent par le vote du compte administratif du budget général.

Par délibération n° D2024-11 du 18 mars 2024, votre assemblée a arrêté provisoirement les résultats de l'exercice 2023 pour une reprise anticipée au budget 2024.

Il nous revient de les confirmer à partir du compte administratif 2023 qui se résume comme suit :

BUDGET GENERAL CCAS	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	68 548,94 €
RECETTES DE L'ANNEE	418 085,97 €
DEPENSES DE L'ANNEE	-387 647,93 €
RESULTAT DE CLOTURE	98 986,98 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	20 062,44 €
RECETTES DE L'ANNEE	8 052,66 €
DEPENSES DE L'ANNEE	-159,60 €
RESULTAT DE CLOTURE	27 955,50 €
Report recettes	0,00 €
Report dépenses	0,00 €
SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	27 955,50 €
RESULTAT DISPONIBLE	126 942,48 €

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président quitte la salle des délibérations au moment du vote.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le compte administratif de l'exercice 2023 du CCAS, tel qu'il est présenté.

AFFECTER les sommes de :

- **98 986.98 €** en recettes de fonctionnement au c/ 002 Excédent de fonctionnement reporté,
- **27 955.50 €** en recettes d'investissement au c/ 001 Solde d'exécution.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-21-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Bruno ASSELOT

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-22	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

COMPTE DE GESTION 2023

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-22	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	COMPTE DE GESTION 2023
--------------	-------------------------------

Chers Collègues,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Il y a lieu de se prononcer sur l'adoption des comptes de gestion dont les résultats sont conformes aux comptes administratifs correspondants.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le compte de gestion du CCAS dressé par le comptable public pour l'exercice 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-22-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-23	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

**BUDGET GENERAL 2024 – DECISION
MODIFICATIVE 1**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-23	7.1	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	BUDGET GENERAL 2024 – DECISION MODIFICATIVE 1
-------	--

Chers Collègues,

L'exécution du budget général pour l'exercice 2024 voté par délibération du 18 mars dernier, conduit à proposer une modification permettant de régulariser certaines écritures comptables.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations décrites en annexe et qui figureront au budget CCAS pour 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,



Bruno ASSELOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-23-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-24	5.3	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CA DU CLIC

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-24	5.3	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CA DU CLIC
-------	--

Chers Collègues,

Le CLIC, guichet unique d'information et de coordination à destination des séniors et des personnes en situation de handicap, est en pleine restructuration. En effet, les 3 CLICS présents sur le territoire de l'Orne ont fusionné en une seule association départementale : le CLIC de l'Orne.

Afin de garder une représentation territoriale au sein du nouveau Conseil d'Administration, le CLIC souhaite la présence d'un représentant du CCAS de Flers.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

DESIGNER un représentant pour le Conseil d'Administration du CLIC de l'Orne

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil d'administration désigne **Monsieur ASSELOT** pour représenter le CCAS de Flers au Conseil d'Administration du CLIC.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Bruno ASSELOT

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-25	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 35 DU 17 JUIN 2024

6 questions, numérotées de D2024-20 à D2024-25

DELIBERATION

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR
DELEGATIONS – AIDES FACULTATIVES,
TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Madame Annick MOITRY, Monsieur Jean-François BRISSET.

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2024-20 à D2024-25	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
10.06.2024	16h15	Sylvie MALOIZEL	17h40	19.06.2024	21.06.2024

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	D2024-25	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS – AIDES FACULTATIVES, TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS
-------	---

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil d'Administration lui a accordé par délibération D2020-10 du 2 juillet 2020, le Vice-Président rend compte des décisions prises en matière d'aides facultatives, de téléassistance et de domiciliations.

Aides attribuées entre le 19 Avril 2024 et le 07 Juin 2024 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

TYPE DE DEMANDE	Nombre de demandes	Nombre d'aides rejetées	Nombre d'aides accordées	Cumul de sommes accordées
Aide au loyer				
Aide financière sur facture	1		1	100.00 €
Assurance habitation				
Bons alimentaires	6		6	340.00 €
Bon carburant	1		1	50.00 €
Bon fournitures				
Bon sandwich				Non chiffré
Bon vestimentaire				
Cantine scolaire et dossier PEJ				Non chiffré
Carte de bus Sésame	95	1	94	Non chiffré
Dépôt de garantie				
Epicerie Sociale	30	5	25	Non chiffré
Facture santé				
Nouvelle aide énergie				
FSL Eau – Secours Eau				Non chiffré
FMIJ				
Microcrédit				Non chiffré
Secours dépôt de garantie				
Secours eau				
Secours électricité / gaz / charges locatives	14		14	1 450.00 €
Secours fioul				
Séjour voyage				
TOTAL	147	6	141	1 940.00 €

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
------------------	------	--------------	--------	----------

	17.06.2024	D2024-25	8.2	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

Attributions et radiations de téléassistance signées entre le 29 Avril 2024 et le 07 Juin 2024 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Aucune installation et **5** résiliations ont été effectuées sur cette période.

Attributions et radiations de domiciliations signées entre le 29 Avril 2024 et et le 07 Juin 2024 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée, **28** attributions et **4** résiliations d'élection de domicile ont été signées, portant le nombre de domiciliés à **127** personnes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. PRENDRE ACTE** des décisions ci-dessus prises dans le cadre de la délégation de pouvoir

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20240617-D2024-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication : 19/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT